

Module n°1 : La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Contexte

Ce parcours de formation modulaire permet aux encadrants de mener les entretiens professionnels.

Objectifs

Module 1 : La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent ; Module 2 : La formalisation d'un compte rendu d'entretien professionnel ; Module 3 : La conduite d'un entretien professionnel ; Module 4 : La préparation d'un entretien professionnel délicat

Renseignements complémentaires

Modalités En présentiel ou blended Learning

Échéance du marché 11/12/2027

Code Formule Se rapprocher de votre délégation territoriale

Cette prestation étant assurée dans le cadre du marché dispositif d'accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l'actualisation de leurs stratégies et politiques RH, contacter votre délégation pour son déploiement.

Retrouvez l'offre à destination des agents dans la partie 1 « parcours professionnels ».

Programme

Savoir fixer des objectifs « Smart » et définir des indicateurs associés ; Évaluer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent ; Distinguer et coordonner objectifs individuels et objectifs de service/d'équipe.

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus.

Exercice

2026

Code de formation

2-2

Nature

AFR

Organisé par

Arthur Hunt Consulting ou KPMG-Ace Santé ou Capitan

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences